

GASTINES



Bulletin Municipal



2015 – 2017

LE MOT DU MAIRE

Pour cette nouvelle année 2018, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et santé à vous-même ainsi qu'à votre famille.

Après avoir réalisé l'aménagement du bourg en 2013, les travaux se poursuivent ; ainsi le clocher de l'église a été refait à neuf en 2015, la peinture et le plafond de la salle des fêtes ont été rénovés redonnant une nouvelle jeunesse à notre salle, enfin, suite à la réfection du mur du lavoir, la route des Lavandières et les trottoirs ont été refait.

Pour les travaux à venir, la baisse des dotations nous incite à la prudence.

La nouvelle communauté de communes prend de plus en plus d'importance par la prise de nouvelles compétences. Vous découvrirez tout ce qu'elle réalise dans le bulletin intercommunal joint à ce bulletin municipal.

Je vous souhaite une bonne lecture et mes meilleurs vœux pour 2018.

Christian Berson



Repas du CCAS le 09/12/2017

ETAT CIVIL

Naissances

Chloé Cherruau	03/12/2015
Candice Salmon	31/12/2015
Chloé Gicquel	11/09/2016
Fabien Visseau	06/12/2016

Décès

Germaine Paillard veuve Priou	16/09/2016
Marie-Thérèse Veillard veuve Boisbouvier	02/03/2017
Suzanne Lhuissier veuve Housset	06/04/2017
Henri Louaisil	17/07/2017
Marie-Joseph Cherville veuve Hardy	10/11/2017
Jean Louaisil	08/12/2017

NOUVEAUX PROPRIETAIRES

Campagne

La Toinerie : M Delamarche Christophe
et Mme Rossignol Christelle

Bourg

2 lot du Verger : Mme Sollier Catherine
9 lot de la Moinerie : M Boisseau Guillaume
1 rue des Lavandières : M Hemmaz Djamel

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

❖ PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GASTINES 2015

REFECTION DES TOITURES DU CLOCHER ET DE LA SACRISTIE

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour les travaux de couverture du clocher et de la sacristie, la pose d'un entourage zinc des horloges, la remise en état de la croix et la réfection de la toiture de la mairie côté nord. La Sarl Boishus de La Roë, a réalisé les travaux pour un montant total de 42 736.77€ ht (51 284.10 € ttc).

INSTALLATION D'UN PARATONNERRE SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour la fourniture et la pose d'un système de protection contre la foudre sur l'église ainsi que le remplacement des deux horloges extérieures.

La Sarl Biard-Roy de Villedieu-les Poëles (50) a réalisé ces installations pour un montant total de 7607,00 € ht (9128,40 € ttc).

REFECTION DU MUR A L'ENTREE DE LA MAIRIE

Il a été décidé de refaire le ravalement de la façade à l'entrée de la mairie en joints de pierres grattés. L'entreprise Bréhin de Laubrières a réalisé ces travaux pour un montant de 3129.60 € ttc

MUR DU LAVOIR

Selon les conclusions du rapport d'expertise, aucune partie ne semblait vouloir reconnaître ses responsabilités dans l'affaire. Après de nombreuses démarches et négociation, Monsieur le Maire a obtenu que les assurances d'ERDF accordent une prise en charge partielle de la réparation du mur du lavoir à hauteur de 70% (prise en charge par ERDF : 14790.72 €)

Après délibération du conseil, il a été décidé de prendre en charge les 30% restants considérant qu'un recours judiciaire aurait été long et aurait engagé des frais importants.

REFECTION DE LA COUR DE LA SALLE DES FETES

Il a été décidé de refaire la cour de la salle des fêtes et la rendre ainsi accessible aux personnes à mobilité réduite, L'entreprise Pigeon TP de Argentré du Plessis a réalisé les travaux pour un montant de 3769.32 € ttc

ACHAT D'UN FOURNEAU

Le conseil municipal a décidé le remplacement du fourneau de la salle des fêtes. Alliance Froid Cuisine a procédé à la mise en place d'un fourneau 5 feux gaz avec four d'un montant de 2267 € ht (2720.40 € ttc).

Achats de petits équipements divers pour la salle des fêtes (tables légères, distributeurs de savons et de papiers, placard sous-évier)

Inauguration du bourg : samedi 11 avril 2015 à 11H

❖ PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GASTINES 2016

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP) : strategie patrimoniale et programmation des travaux
Mme Jeandel présente le bilan du diagnostic accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) réalisé par le bureau d'études Accesmétrie.

La commune dispose de 5 établissements recevant du public (ERP) de 5^{ème} catégorie et une installation ouverte au public (IOP) à mettre en conformité malgré un bon niveau d'accessibilité de ses bâtiments et de ses équipements ouverts au public (66% en moyenne globale tous handicaps confondus).

Les travaux à prévoir sont inscrits dans ce tableau récapitulatif :

ERP / IOP	Travaux préconisés
Eglise	Place de stationnement, accès autel
cimetière	Place de stationnement, changer le robinet
mairie	Place de stationnement, achat d'une boucle auditive
Salle des loisirs	Place de stationnement, modifier l'évier, et les sanitaires
Toilettes publiques	Poser un siphon décentré, abaisser un urinoir, signalétique
Salle des fêtes	Place de stationnement, signalétique, signaler les marches, modifier l'évier et la robinetterie

Ces aménagements ont été programmés en 2016 et 2017, tout en commençant par les travaux faciles à mettre en œuvre en régie : signalétique, peinture au sol, petits travaux de plomberie.

Des dérogations pour l'accessibilité de l'église (autel) et de la salle des loisirs (toilettes adaptées à proximité) ont été demandés.

Pour les travaux plus complexes, la commune pourra faire appel à une entreprise du bâtiment.

REFECTION DES PEINTURES DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour la réfection des peintures des murs et menuiseries (soubassement, portes, plinthes) intérieurs de la salle des fêtes :

L'Entreprise Paillard Déco de Cossé-le-Vivien a été retenue sur devis 6003.47 € ht (7204.16 € ttc)

Organisation de la journée du 4 juillet pour le passage du Tour de France : repas offert à tous les habitants de la commune.

❖ PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GASTINES 2017

REFECTION DU CHEMIN RURAL DE LA MOURIERE

Monsieur le Maire présente le chiffrage prévisionnel du coût de rechargement et curage des fossés à réaliser sur le chemin rural de La Mourière. Celui-ci s'élève à 11000 € ttc.

Vu la délibération n° 41/2016 relative au transfert du chemin rural de La Mourière à la Communauté de communes du Pays de Craon à compter du 01/01/2017

Vu la délibération n° 06/2016 du 02 février 2016 selon laquelle la commune accepte de prendre en charge la moitié des frais de remise en état la première année du transfert,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'inscrire au budget primitif 2017 la somme de 5500 € pour la réfection du chemin rural de La Mourière.

REFECTION DU PLAFOND DE LA SALLE DES FETES

Dans le prolongement des travaux de peinture réalisés à la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose de refaire le plafond. Il présente le devis de la société Doineau Bois et Matériaux de La Guerche de Bretagne pour la fourniture de dalles de plafond à poser. Celui-ci s'élève à 1058 € ttc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de la société Doineau Bois et Matériaux d'un montant de 1058 € ttc. Il est précisé que ces travaux seront faits en régie et que de nouveaux rideaux seront posés.

Ad'AP : SIGNALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, Monsieur le Maire présente le coût d'un kit de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR). Celui-ci s'élève à 68 € ht .

Il précise que 3 places doivent être matérialisées : une à la mairie, une à la salle des fêtes et une au cimetière.

Il faut également prévoir la peinture au sol.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire à commander les 3 kits de stationnement réservé PMR ainsi que la peinture pour signaler les places réservées aux personnes à mobilité réduites près des lieux publics.

REFECTION DES PEINTURES DANS LE LOGEMENT COMMUNAL

Suite à la visite d'état des lieux du logement communal, Il a été décidé de refaire certaines peintures pour remettre en état et favoriser la location de ce logement.

L'entreprise Paillard Déco de Cossé-le-Vivien a réalisé ces travaux (5648.59 € ttc).

REPROFILAGE VOIRIE ET TROTTOIRS RUE DES LAVANDIERES ET RUE DU BAPTEME DU TROPIQUE

Le reprofilage de la voirie et des trottoirs rue des Lavandières et rue du Baptême du Tropic ont été réalisés par l'entreprise Pigeon TP de Argentré-du-Plessis : 8562.10 € ht (10274.52 € ttc),

Considérant qu'il s'agit de travaux d'amélioration de la sécurité routière avec différenciation du trafic, il précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une aide financière départementale au titre du produit des amendes de police à hauteur de 25 % du montant ht.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VALIDE le devis le moins disant de l'entreprise Pigeon TP de Argentré-du-Plessis d'un montant de 8562.10 € ht

Une aide financière du département a été sollicitée au titre du produit des amendes de police (25%) et au titre des contrats de territoire (25%),

BAISSE DES INDEMNITES VERSEES AUX ELUS

Mr le Maire expose que les dotations versées par l'Etat à la commune baissent significativement depuis 3 ans (- 3000 €/an). Aussi, pour combler ce déficit et permettre à la collectivité de retenir des projets, il propose de baisser de 50 % le montant des indemnités versées aux élus. Cela représente environ 7000 €/an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Et sur proposition des élus concernés, a accepté de réduire le montant des indemnités versées aux élus à compter du 01 septembre 2017

FIXE ces indemnités comme suit :

Pour le Maire : 8.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Pour les 2 adjoints au Maire : 3.30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Fonction	Nom	Indice brut maximal	taux	Montant brut €/mois au 01/09/2017
Maire	BERSON Christian	1022	8,5 %	329,00
1 ^{er} adjoint	HERVE Bruno	1022	3,3 %	127,73
2 ^{ème} adjoint	JEANDEL Elisabeth	1022	3,3 %	127,73

ACHAT MUTUALISE D'UN SOUFFLEUR AVEC LA COMMUNE DE LAUBRIERES

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Laubrières va acheter un souffleur à dos thermique pour l'agent technique et que cet équipement pourrait également lui être utile sur la commune de Gastines. Le coût du matériel est de 684 € ttc. Il propose donc de participer à son achat à proportion de 1/3.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, considérant l'intérêt économique et pratique des achats mutualisés avec la commune de Laubrières, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de prendre en charge 1/3 du coût du souffleur à dos thermique, AUTORISE le Maire à signer la convention de prise en charge des frais d'acquisition et d'entretien du souffleur.

Questions diverses

Le Maire informe que le matériel informatique et le copieur doivent être changés.

L'ancienne imprimante de la mairie va être donnée à l'ADMR de Cuillé (avec le reste des consommables).

Une maquette de l'église, réalisée en allumettes par un particulier, est exposée dans l'église de Gastines

Maud Furon est recrutée pour remplacer Lydia Foucher durant son congé maladie.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

TARIFS COMMUNAUX

Salle des fêtes	Bar restaurant de la commune	Personne de la commune	Personne hors commune
Manifestation publique (4 fois par an maxi)	50 €		
Manifestation privée (4 fois par an maxi)	60 €	120 €	140 €
Lendemain		40 €	50 €
Arrhes		50 €	50 €
Couvert (assiette+verres+couverts)		0.25 €	0.25 €
Cauton		300 €	300 €

Cimetière

Concession terrain 30 ans	70 €
Concession terrain 50 ans	90 €
Concession cinéraire 30 ans	300 €

Les réservations se font auprès de Lydia Foucher (02 43 09 67 97) La réservation ne pourra être validée qu'à la réception des arrhes et la signature du contrat de réservation. Le solde et la caution seront payés à la remise des clés.

Un règlement a été mis en place par arrêté municipal n° 2012-12. Celui-ci est consultable en mairie

Dates et périodicité des élections politiques

Election	Année	Durée du mandat	Dernières élections
Européennes	2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielle	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

LA VIE ASSOCIATIVE

❖ LE COMITE DES FETES

Samedi 8 juillet 2017 : sortie à la ferme de la Michaudière.
Nous avons été très bien reçus avec de jolis sourires, un café et des gâteaux, et pour d'autre "une p'tite goutte". Programme du matin : visite et jeux, à midi : restaurant sur place avec des produits locaux, l'après-midi : très joli spectacle le soir, de retour à Gastines : apéro offert et buffet froid.

Jeudi 15 août 2017, Fête communale sur le thème des Tropiques : courses cyclistes, jeux puis le soir repas (Jambalaya) et bal dans une salle des fêtes décorée où chaque bénévole avait son collier de fleur.

Mardi 28 novembre 2017 : organisation d'un atelier déco de Noël : la bonne humeur était au rendez-vous.

La présidente *Maud Furon*



❖ LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Président : Jean-Claude MORILLON

Trésorier : Lucien HARREAU



Ce titre n'est pas usurpé en effet chaque jeudi nous nous réjouissons de nous réunir, et les 3 heures passées ensemble se composent de différents jeux (*Belote, Rumikube, Tarot, Le six qui prend*). La dernière ½ heure est consacrée à se renseigner sur les dernier échos de la savane : discussions sur les dernière infos nationales, mises en garde des différentes arnaques, prévention de la Gendarmerie, esa dernières avancées médicales etc... Pour clôturer les dernier instant en dégustant notre café ou autre...
Ce n'est pas un grand club mais représente 7 % de la population de Gastines

❖ LA GYM DE GASTINES

Nous ne sommes pas très nombreux néanmoins lorsqu'arrive la séance du mardi (de 9h15 à 10h15), c'est avec enthousiasme et joie qu'on se retrouve pour pratiquer notre sport où règne une fraternelle amitié.

Depuis 9 ans que nous nous retrouvons chaque semaine sauf congés scolaires avec notre monitrice, Laetitia, qui adapte les efforts de chacun selon ces problèmes physiques.

Une séance se déroule ainsi : échauffements, renforcements musculaires puis étirements. Ainsi nous travaillons autant le physique que la mémoire (lorsqu'on exécute 5 gestes différent dans le même exercice) et l'équilibre.

Moyenne d'âge : 86 ans

Huit participants : 1 de Gennes/Seiche 4 de Cuillé et 3 de Gastines

Venez nombreux, il reste de la place... et nous passons un très agréable moment !



❖ AFN Laubrières-Gastines

Les élus des 2 communes ainsi qu'une partie de la population laubertine se sont réunis pour la commémoration de la « grande guerre ». La gerbe a été déposée par Noah Philippot (11ans) et Charlotte Renaudier (11ans), après l'observation de la minute de silence. En raison du mauvais temps régnant, tout le groupe s'est abrité dans l'église qui est contiguë au monument aux morts.



L'édile, Colette Bréhin nous a lu le message du ministre des anciens combattants

Ensuite et simultanément Alice et Noah ont énoncé les noms des laubertins morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, Colette Bréhin nous convia à partager le verre de l'amitié au café où il n'y a plus de caviste, « que cela n'empêche » possédant la clé de l'estaminet, avec ses conseillers et conseillères, ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Profitant de ce rassemblement à l'abri, nos deux préposées à la vente se sont impliquées dans la proposition d'achat de bleuets. Question : Pourquoi la fleur de bleuet ? C'est le seul végétal apparu en premier sur le champ de bataille. (Pour l'historique de cette vente voir le numéro 180 de Mayenne Djebel)

Nos peines : Henri Louaisil décédé le 17/07/2017 à l'âge de 85 ans
Marcel Béasse (ancien déporté) décédé le 25/09/2017 à l'âge de 93 ans

❖ L'ASSOCIATION SPORTIVE GASTINES CUILLE

Le club de tennis de table évolue en championnat départementale avec 3 équipes en division 3.

23 joueurs pratiquent ce sport le vendredi soir. Les entraînements et la formation des jeunes sont assurés par Alain Bouillon le mardi soir.

Je tiens à remercier les communes de Gastines Laubrières et Cuillé pour leur subvention versé à notre association et grâce à la vente de brioches nous pouvons subvenir à nos besoins financiers.

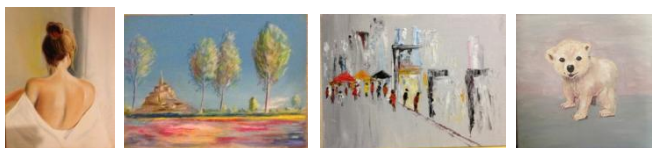
Enfin, je tiens à vous adresser pour 2018 à toutes et tous mes meilleurs vœux.

Le président *Bruno Hervé*

❖ FAMILLES RURALES

ATELIER PEINTURE

Cet atelier aborde plusieurs techniques de peinture : dessin, aquarelle, acrylique, pastel ... Souvent une technique est proposée mais chacun est libre de choisir sa méthode et son modèle. Les cours, assurés par Robert Laigneau, peintre amateur autodidacte, ont lieu chaque lundi de 19h45 à 21h45 de Octobre à Juin (hors vacances scolaires).



BUREAU

Présidente : Virginie DELAUNAY
Secrétaire : Agnès BOULANGER
Trésorière : Marie Louise MAILLOT
Vice Trésorière : Catherine MORLIER
Membres : MC Picquet, B. Maillot, V. Farouault,
R. Laigneau et T. Cornée

Vous souhaitez rejoindre notre équipe !

Vous avez des idées à soumettre !

N'hésitez pas à vous manifester, notre équipe de bénévoles vous accueillera avec plaisir !

Renseignement : Virginie DELAUNAY –
virginiedelaunay53@orange.fr

❖ ECOLE JEANNE D'ARC

Nouveauté à l'école Jeanne d'Arc de Cuillé !

Durant deux journées, à chaque fin de période, les enseignantes ouvriront les classes aux parents. Cette année, la journée porte ouverte prévue traditionnellement au printemps a laissé place à des journées balisées « école ouverte » sur le temps scolaire. Ainsi, à chaque période, les parents sont invités à venir passer du temps avec les élèves et leur enseignante. A partir d'un planning, ils peuvent s'inscrire aux propositions des enseignantes ou proposer eux aussi une idée d'intervention. En soit, c'est un temps d'échange sur les savoirs ! Cela permet aussi aux parents de mieux comprendre ce que vivent leurs enfants sur le temps scolaire.

Notez dès à présent : Recyclage du papier avec Paprec L'école vous propose de garder vos journaux, magazines, revues, livres, papiers divers et de venir les déposer par parquet ou dans des sacs à l'école (dates affichées dans les commerces).

La soirée côte de boeuf : samedi 3 février 2018

Chaque année, les parents d'élèves vous accueillent dans un thème bien précis. C'est l'occasion de passer un bon moment entre amis et famille autour d'un repas et de continuer la soirée en dansant ou en discutant autour d'un verre.

Kermesse : dimanche 3 juin 2018

L'an dernier, au sein de l'école, un vide grenier vous était proposé, avec des jeux pour petits et grands ainsi qu'une restauration sur place. Sous le soleil, la fête avait été appréciée. Nous la reconduisons cette année. Une visite de l'école peut-être faite si vous le souhaitez.

Soirée loto : samedi 24 novembre 2018

COURS DE FITNESS ET GYM DYNAMIQUE

Cours Adultes et Etudiants (à partir de 12 ans)

Barbara, professeur agréée, propose des séances où Abdominaux, Step, Lia, Etirements, Bâtons, Lestes (.....) sont les alliés de votre activité sportive. Les cours ont lieu le mercredi soir de 20h45 à 21h45 (hors vacances scolaires) à la salle de l'Union à Cuillé.



Cours Seniors

Laetitia, professeur agréée, propose des séances d'abdominaux, étirements et renforcement musculaire. Les cours ont lieu le mercredi matin de 9h à 10h (hors vacances scolaires) à la salle de l'Union à Cuillé.



❖ ECOLE JACQUES-YVES COUSTEAU



Les 3 classes de l'école (Maternelles, CP-CE1-CE2 et CM1-CM2) travaillent comme chaque année autour d'un fil conducteur. Cette année scolaire est consacrée à l'étude des différents milieux naturels. Après avoir étudié le thème de « la campagne » jusqu'aux vacances de la Toussaint, les enfants ont terminés l'année 2017 sur le thème de « la montagne ». Cette année, les élèves de primaires auront même la chance de pouvoir partir 3 jours en « classe découverte » en bord de mer au mois de juin prochain afin d'illustrer le thème de « la mer ».

Pour aider financièrement à la réalisation de ce beau projet mais aussi pour le spectacle de Noël ainsi que la sortie de fin d'année des élèves de maternelles, l'Association des Parents d'Elèves (APE) organise tout au long de l'année scolaire différentes manifestations.

La première de l'année scolaire fut la soirée théâtre (« Le Grand Restaurant » de Pierre Palmade interprété par la troupe d'Ernée Théâtre) du 4 novembre dernier. Puis en novembre-décembre 2017 a eu lieu la vente de saucissons qui fut également un franc succès. Viendront ensuite la vente de brioches au printemps ainsi qu'une randonnée pédestre familiale prévue début juillet.

De plus, tout au long de l'année a lieu au sein de l'école une collecte de cartouches d'encre usagées ainsi que plusieurs petites ventes de gâteaux (le vendredi précédent les vacances scolaires d'octobre, février et avril) préparés par les enfants et leurs parents pour le plus grand plaisir des petits comme des plus grands !

Comme chaque année, le bureau de l'APE a été voté en septembre dernier. Il se compose désormais de 4 membres : Mme PAILLARD Marion - Présidente, Mme BEUCHER Stéphanie – Trésorière, Mme Derniaux Julie – Secrétaire et Mme LAURET Magali – Vice-secrétaire.

Tous les parents d'élèves sont néanmoins conviés à chaque réunion et participent ainsi à la prise des décisions en collaboration avec le bureau.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !

Dates à retenir : - de mars à mai : commande et vente de brioches
- le 1^{er} juillet 2018 : randonnée pédestre familiale



CUILLE GASTINES LAUBRIERES

✉ 42 B rue du Maine, 53540 Cuillé

☎ 02 43 70 95 44

E-mail : cuille.admr53@orange.fr

Permanences : mardi 10h à 13h et jeudi de 13h30 à 16h30

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

L'association ADMR vous propose une aide à tout âge : vie quotidienne, pendant une absence, sortie d'hospitalisation, grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, décès...

- ~ Ménage, entretien du linge, préparation des repas...
- ~ Garde d'enfants à domicile
- ~ Portage repas
- ~ Téléassistance : FILIEN
- ~ Petits travaux d'entretien, de jardinage et de réparation



Pensez aux "chèques cadeaux" ADMR



Siège social : 29 rue de la Libération 53400 CRAON

L'association Alli'âges du sud-ouest mayennais, créée en 2002, poursuit son activité de prévention de la perte d'autonomie, de maintien du lien social et d'animation sur le territoire du Pays de Craon, toujours en lien avec les services qui interviennent à domicile. Elle organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

- Séances de gymnastique adaptée animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.
- Lectures et échanges autour de l'actualité, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 €.
- « Rencontres autour d'un café ». Activité gratuite d'échanges sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Les activités de l'association peuvent être développées sur tout le territoire si des bénévoles donnent un peu de leur temps pour aider à les animer.

Chantal GODARD

Présidente de l'association Alli'âges

Contacts : e.mail : gocha@sfr.fr - Tel. 06 32 11 06 11



Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes en 2017

Afin de préserver l'environnement et la santé de personnes, les communes arrêteront d'utiliser des pesticides chimiques sur les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public au 1er janvier 2017 (loi Labbé et loi sur la transition énergétique pour la croissance verte).

Les pratiques d'entretien des espaces publics doivent donc évoluer et s'adapter à ces nouvelles modalités.

Cela passe notamment par le développement de méthodes alternatives d'entretien comme le désherbage mécanique, la protection intégrée, le paillage ou l'enherbement d'espaces. Cela passe également par des réaménagements d'espaces et par la conception écologique de nouveaux aménagements afin d'anticiper les problèmes d'entretien.

Les riverains et jardiniers amateurs peuvent eux-aussi accompagner cette démarche, d'autant qu'ils seront également concernés par cette interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dès 2019.

Pour cela, adoptons collectivement les bons réflexes !

Par exemple, si chacun entretient le trottoir et le pied de mur devant chez soi, cela facilitera le travail des agents communaux qui pourront passer plus de temps à entretenir et embellir le reste de la commune.

L'acceptation de la végétation spontanée est aussi une étape importante vers un entretien plus écologique de la ville, alors changeons ensemble notre regard sur les « mauvaises herbes ».



Et chez soi, pourquoi ne pas jardiner plus nature ?

Retrouvez de nombreux conseils de jardinage au naturel avec la charte du bassin de l'Oudon « Jardiner au naturel, ça coule de source » sur www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau » > « Le Plan d'action du SY.M.B.O.L.I.P. » > « La charte Jardiner au naturel ») ou auprès des enseignes de jardinage signataires de la charte.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE

Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

Mail : contact@bvoudon.fr



Les communes du bassin de l'Oudon s'engagent dans le « zéro phyto »

Depuis de nombreuses années les collectivités du bassin de l'Oudon cherchent des solutions alternatives pour entretenir les espaces publics sans produits phytosanitaires : nouveaux matériels d'entretien, formations techniques, essais d'enherbement, de paillage, communication avec les habitants, etc.

Afin de préserver la santé et la qualité de l'eau, le bassin de l'Oudon les accompagne dans cette démarche ; notamment sur des espaces sensibles, difficiles à entretenir sans pesticides comme les cimetières (voir photo ci-dessous).



*Rencontre « Entretien zéro phyto des cimetières »
le 5 octobre 2017 à Courbeville*

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite dans les communes françaises pour l'entretien des espaces publics.

Au 1^{er} janvier 2019, ce seront les particuliers qui ne pourront plus acheter et utiliser ces produits.

Il est donc important d'anticiper ces évolutions et changer de regard sur l'entretien et l'aménagement de nos espaces.

Pour en savoir plus sur les actions que vous pouvez mettre en œuvre, en tant que particulier, pour préserver la qualité de l'eau : www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau » > Mon action pour préserver l'eau »).

Lutte contre les cambriolages



La gendarmerie de la Mayenne propose désormais aux utilisateurs de SMARTPHONES une application « Stop cambriolages »

Créée en 2013, l'application, téléchargeable sur Android ou IOS sur smartphone, a pour but d'aider les particuliers et les commerçants à lutter contre les cambriolages.

L'objectif premier de cet outil est de délivrer des messages d'alerte aux utilisateurs situés en zone gendarmerie. Les types de délits visés et les alertes sont variés : vols de carburant, présence de faux agents EDF, cambriolages dans un lotissement, « *L'idée est d'informer l'usager en temps réel d'un périple ou d'un risque. Le type de cambriolage, le mode opératoire ou encore les butins recherchés seront précisés* ».

Sur l'interface, d'autres services seront proposés : informations pratiques, soutien aux victimes, localisation de la brigade la plus proche, formulaire opération tranquillité vacances.....

La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances ». Cette offre s'étend désormais également aux entreprises.

demandez le formulaire : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

et beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté :

<http://www.referentsurete.com>, ou sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne>



Vous avez un projet de travaux, le Pays de Craon vous accompagne



SOLIHA vous permet d'évaluer votre éligibilité aux différentes subventions liées à l'amélioration de votre logement. L'association vous accompagne ensuite dans le montage des différents dossiers, du dépôt de la demande à la perception des aides.

Contact : Eric GUERIN

02.43.91.19.91

e.guerin@solihha.fr

Permanences SOLIHA (9h à 12h) :

1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon 58 Place Tussenhausen

2^{ème} mercredi du mois à Renazé : Annexe du Centre Social Le Fresne

3^{ème} mercredi du mois à Craon : Maison de Services au public 29 rue de la Libération



L'Espace Info Energie saura vous orienter sur les solutions techniques relatives aux économies d'énergie (chauffage, isolation, ventilation...). Des éco gestes aux conseils sur votre projet de travaux, votre conseiller s'attachera à trouver une réponse adaptée à vos besoins.

Contact : Gweltaz RAMEL

02.52.46.00.00

chateaugontier.53@eiepd.fr

Permanences EIE (9h à 12h) :

1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon 58 Place Tussenhausen

3^{ème} mercredi du mois à Craon : Maison de Services au public 29 rue de la Libération





Manger local et durable

Les trois communautés de communes du Sud Mayenne, réunies au sein du Gal Sud Mayenne, ont lancé une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) intitulée « Manger local et durable », afin de soutenir l'activité agricole locale et développer l'accès à une alimentation de proximité et de qualité, sobre en énergies fossiles.

Afin de proposer des solutions répondant aux besoins des consommateurs, le GAL lance une enquête auprès des habitants des trois communautés de communes. L'objectif de ce questionnaire est de mieux cerner les habitudes, les contraintes et les attentes des consommateurs vis-à-vis de l'alimentation, en particulier en matière de circuits courts et de proximité*. Cette enquête est confidentielle : aucune donnée individuelle ne sera présentée de façon nominative ni communiquée à quiconque.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête avant le 31 janvier 2018. Pour le développement d'une alimentation locale et durable en Sud Mayenne, votre avis compte ! Merci de vos contributions !

Rendez-vous sur : www.pat-sud-mayenne.fr

**Les circuits courts de commercialisation permettent d'acheter des produits alimentaires directement aux producteurs locaux (sur les marchés, à la ferme, par des paniers, dans des boutiques de producteurs...) ou par le biais d'un intermédiaire au plus (commerçant local, artisan, restaurateur, espace de vente, maison de Pays...).*

Les produits locaux de proximité sont entendus comme étant des aliments produits par des producteurs du Sud Mayenne, transformés en Sud Mayenne ou dans les départements limitrophes, et distribués aux consommateurs du Sud Mayenne.



SOYONS « S.A.G.E. »

Adaptons-nous au changement climatique !

Le changement climatique est déjà là, même s'il existe encore des incertitudes sur son intensité. Les mécanismes en jeu sont complexes et partiellement connus.

Il y a des faits : par exemple entre 1970 et 2000, en été, les températures moyennes ont augmenté de 0,35 degrés tous les 10 ans. Il y a aussi les prévisions : probablement autant de pluies mais lors d'événements plus intenses, une augmentation de la température de l'eau, ... Et puis le ressenti : comment ne pas être sensible à la sécheresse de cette année qui fait qu'en novembre la pluie est insuffisante pour alimenter les cours d'eau, que les lentilles s'y développent et que les poissons manquent d'oxygène ?

Alors que peut-on faire ? D'abord prendre conscience que l'eau est une richesse. Avoir aussi conscience de notre confort : de l'eau, à volonté, potable, à la maison. Ensuite chacun de nous peut **adapter ses pratiques** pour mieux utiliser l'eau. Des solutions existent et peuvent être développées en agriculture, dans l'entreprise, dans les lieux publics et aussi dans nos usages quotidiens. Chacun de nous peut agir simplement :

- Laver les légumes dans une bassine pour arroser les plantes,
- Installer des réducteurs de pression sur les robinets,
- Utiliser le compost ou les résidus de tonte pour pailler au jardin et conserver l'humidité du sol,
- Supprimer les fuites d'eau,
- Laisser jaunir la pelouse, elle reverdira,

Fuite sur chasse d'eau = 500 €/an

Vaisselle en laissant couler l'eau = 70 litres ; en utilisant les bacs = 20 litres

Source et pour plus de conseils :

<http://www.ecomotives53.fr> économies d'eau.

A vos agendas : conférence sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur l'eau et les milieux aquatiques dans le cadre de la journée mondiale de l'eau – le 22 mars 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de BALLOTS. Suivez les actualités sur www.bvoudon.fr

A VOS AGENDAS

Samedi 06 janvier 2018	Vœux du Maire à la salle communale à 11h00
26, 27, 28 janvier 2018	Concours de belote du comité des fêtes à la salle communale
Samedi 3 février 2018	Soirée côte de bœuf avec l' école Jeanne d'Arc à Cuillé
Dimanche 3 juin 2018	Kermesse à l' école Jeanne d'Arc à Cuillé
Dimanche 1 juillet 2018	Randonnée pédestre familiale avec l' école Jacques-Yves Cousteau
Mercredi 15 août 2018	Vide grenier le matin, courses cyclistes l'après-midi et buffet dansant le soir avec le comité des fêtes
Dimanche 07 octobre 2018	Marché à l'ancienne et spectacle du festival de l'humour offert par le Syndicat d'Initiative
Dimanche 11 novembre 2018	Cérémonie du souvenir avec les A F N à Gastines
Samedi 24 novembre 2018	Soirée loto avec l' école Jeanne d'Arc à Cuillé
30 novembre, 1, 2 décembre 2018	Concours de belote organisé par les A F N à Laubrières

"CHEZ FLO" Bar Tabac FDJ PMU Restaurant ouvrier le midi Dépôt de pain les lundis Journaux, Presse hippique Point relais CIC et Crédit Mutuel  <u>Horaires :</u> Du lundi au jeudi de 7H30 à 20H30 Vendredi de 8H30 à 21H00 Samedi et dimanche de 10H à 20H Jour de fermeture : Mardi 09 54 90 60 74	PLANS DE SECURITE – SIGNALÉTIQUE – DESENFUMAGE FORMATION INCENDIE - DETECTION INCENDIE ECLAIRAGE DE SECURITE Vente entretien et recharge tous types d'extincteurs  Patrick BOIBOUVIER Gérant La closerie de Foisnard 09 63 40 92 55 53540 GASTINES 02 43 06 53 64 boisbouvier@wanadoo.fr 06 20 82 48 28  La Haie Bertrie 53540 GASTINES 02 43 06 59 64 06 79 29 15 43
GARAGE DE LA MARINAIS Machines agricoles Concessionnaire Agent  Zetor SAME DEUTZ FAHR Lamborghini Tél 02 43 06 68 34 Fax 02 43 06 96 98 garage.de.la.marinais@wanadoo.fr Nouveau : Magasin libre-service et Motoculture	 Maud Furon Styliste onguilaire <i>Maud design'hand</i> 06 26 84 28 50 126 chemin de la Marinais – 53540 GASTINES
Régine à votre service SERVICES A LA PERSONNE 5 bis rue de Normandie – 53540 GASTINES Tél : 02.43.70.85.98 Portable : 06.87.38.65.29 Mail : regine.gendry@sfr.fr	JOSEPH A VOTRE SERVICE 5 bis rue de Normandie – 53540 GASTINES NETTOYAGE HAUTE PRESSION BATIMENT D'ELEVAGE / HABITATION AMENAGEMENT ET ENTRETIEN EXTERIEUR 06 38 67 61 58 02.43.70.85.98 



Résumé statistiques pour Gastines

Les dernières statistiques démographiques pour la commune de Gastines ont été fixées en 2009 et publiées en 2012. Il ressort que la mairie de Gastines administre une population totale de 204 personnes, avec une densité de 23,05 personnes par km².

A cela il faut soustraire les résidences secondaires (4 personnes) pour constater que la population permanente sur la commune de Gastines est de 200 habitants.

<https://www.conseil-general.com/local/mairies-villes-communes/mairie-gastines-53540.htm>